

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat professionnel spécialité Sécurité - Prévention			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilités, formation professionnelle continue en établissements privés, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 Épreuve scientifique et technique		4						
Sous-épreuve E 11 : Cadre de la sécurité et de la prévention	U 11	3	CCF		Ponctuel écrit	3 h	CCF	
Sous-épreuve E 12 : Mathématiques	U 12	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
E 2 Épreuve de Sécurité de l'entreprise	U 2	2	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E 3 Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		11						
Sous-épreuve E 31 : Secours à personnes	U 31	3	CCF		Ponctuel pratique	30 min	CCF	
Sous-épreuve E 32 : Protection des biens et de l'environnement	U 32	4	CCF		Ponctuel pratique	30 min	CCF	
Sous-épreuve E 33 : Sécurité publique	U 33	3	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
Sous épreuve E34 : Prévention, santé, environnement	U34	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E 4 Épreuve de langues vivantes		4	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
Sous-épreuve E 41 : Langue vivante 1	U41	2	CCF		Ponctuel oral	20min (1)	CCF	
Sous-épreuve E 42 : Langue vivante 2	U42	2	CCF		Ponctuel oral	20min (1)	CCF	

Baccalauréat Professionnel spécialité sécurité prévention

E 5 Épreuve de Français et Histoire-géographie-éducation civique		5						
Sous-épreuve E51 Français	U 51	2,5	Ponctuel écrit	2h 30	Ponctuel écrit	2h 30	CCF	
Sous-épreuve E52 Histoire-géographie-éducation civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E 6 Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U 6	1	CCF		Ponctuel Écrit	1 h 30	CCF	
E 7 Épreuve d'éducation physique et sportive	U 7	1	CCF		Ponctuel Pratique		CCF	
Épreuve facultative Langue vivante (2)	UF 1		Ponctuel Oral	20 min (1)	Ponctuel Oral	20 min	Ponct. Oral	20 min

(1) dont cinq minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celles choisies au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme et l'attribution d'une mention